

École Maternelle de Grésy sur Aix

Ce premier Conseil d'Ecole de l'année s'est déroulé en visioconférence.

Les présents

Equipe enseignante : Mme Geneviève Montillet : Directrice, Mme Catherine Vachus, Mme Emmanuelle Palumbo, Mme Sophie Hubert, Mme Marie-Ann Lambert, Mme Anne Pernoud, Mme Monique Bienvenu.

Ville de Grésy sur Aix :

Mme Anne-Laure BOMPAS : Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et de la coordination des services

DDEN : toujours pas de remplaçant pour l'école maternelle de Grésy.

Parents élus :

- **Titulaires** : Mme Claire Destremont, M.Adrien Bau, Mme Agnès Pertinant, M. Denis Barnéoud Rousset, Mme Raphaëlle Leroy, Mme Sophie Maingre
- **Suppléants** : M.laurent Gallo

Excusés :

M. Florian Maitre : maire de Grésy sur Aix
M. Ronchail : inspecteur de l'éducation nationale

1 Rôle et fonctionnement du Conseil d'Ecole

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a **le droit de vote**.

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

DDEN : Le Délégué Départemental de l'Education Nationale est un élu, bénévole pour 4 ans. Il s'engage à soutenir l'école publique laïque de la république. Il peut venir à tout moment dans l'école. Il a un droit de regard sur l'hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

2 ELECTIONS de parents représentants de parents d'élèves.

Le scrutin a eu lieu le vendredi **9 octobre 2020**.

Les familles ont voté par correspondance.

La liste électorale comptait 331 inscrits. Il y a eu 180 votants. 19 bulletins étaient blancs ou nuls. 161 suffrages ont bien été exprimés.

- **7 sièges ont été pourvus** : Mme Parrod Emmanuelle (Martin Amichaud GS), Mme Claire Destremont (Amoury Destremont MS), M.Adrien Bau (Charline Bau MS), Mme Agnès Pertinant(Grossmann) (Basile Pertinant GS), M.Denis Barnéoud Rousset (Ethan Barnéoud Rousset PS), Mme Raphaëlle Leroy (Lucas Leroy PS), Mme Sophie Maingre (Yulian Deguelle Maingre GS) .
- **7 suppléants élus** : Mme Claire Breda (Eloïse Breda GS), Mme Yolaine Excoffier (Maël carlin MS), Mme Chloé Marrelli (Livia Martinet PS), Mme Fanny Rouveyre (Léana Garésio PS), M Jimmy Fontaine (Kélyo Fontaine MS), Mme Vanessa Philippet (Laura Covet PS), M. Laurent Gallo (Louis Gallo GS)

Le taux de participation est de 54,38 %.

Les parents élus peuvent être joints par l'adresse mail spécifique et dédiée aux familles : representants.maternelle.gresy@gmail.com

Pour toute communication :

- avec l'administration de l'école, privilégier le courriel : ce.0731304W@ac-grenoble.fr
- avec l'équipe enseignante, privilégier le courriel :

classe1gresysuraix@gmail.com : PS/MS Emmanuelle Palumbo

classe2gresysuraix@gmail.com : PS/MS Sophie Hubert

classe3gresysuraix@gmail.com : GS Anne Pernoud

classe4gresysuraix@gmail.com : GS Monique Bienvenu

classe5gresysuraix@gmail.com : GS Marie-Ann Lambert

classe6gresysuraix@gmail.com : MS Catherine Vachus

classe7gresysuraix@gmail.com : PS Geneviève Montillet/Jean Debièvre

3 Effectifs et répartition des élèves

177 élèves étaient inscrits à la rentrée.

L'effectif total à ce jour est **178** : 1 élève inscrit en PS mi-septembre.

Ils sont répartis ainsi :

27 PS : classe Madame Montillet et Monsieur Jean Debièvre le jeudi

26 élèves : 8 PS + 18 MS : classe de Madame Hubert

26 élèves : 12 PS + 14 MS : classe de Madame Palumbo

26 MS : classe de Madame Vachus

24 GS : classe de Madame Lambert

25 GS : classe de Mme Pernoud

24 GS : classe de Madame Bienvenu

3 élèves sont accompagnés pour leur scolarité par des AESH : **A**ccompagnants des **E**lèves en **S**ituation de **H**andicap : Mme Eléonore Mora, Mme Isabelle Leclercq.

Ces 3 élèves accompagnés sur un temps scolaire sont dans les classes de : Mme Palumbo, Mme Lambert, Mme Bienvenu.

3 Le règlement intérieur : Le règlement intérieur est assujéti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l'inspection académique : [circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014](#).

Les modifications proposées au règlement 2019 (en rouge) ont été adoptées par le Conseil d'école.

FREQUENTATION ET OBLIGATIONS SCOLAIRES :

L'obligation d'instruction des enfants de 3, 4 et 5 ans entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. (loi N°2019-791 du 26-07-2019).

III. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET APC :

1. Horaires et semaine scolaire

EN CONSEQUENCE, LES PORTES FERMERONT A 8H30 ET 13H30,

L'enfant est ~~conduit jusqu'à la classe et~~ remis à l'enseignant ou à l'ATSEM à la porte de l'école.

IV. DIALOGUE AVEC LES FAMILLES

1. Information des parents

- A contrôler régulièrement le contenu ~~des cahiers de liaison et~~ du cartable de leur enfant.
- A lire attentivement les informations transmises par ~~l'école l'intermédiaire du site de l'école~~ [maternellegresysuraixtoutemonecole.fr](mailto:legresysuraixtoutemonecole.fr) ou par courriel avec l'enseignant de leur enfant..

VI. HYGIENE & CONFORT DES ELEVES

~~9. Sauf autorisation particulière (atelier cuisine ou anniversaire à l'école par exemple), les goûters, bonbons, chewing-gums, sucettes sont interdits dans l'enceinte de l'école.~~

9. Les aliments sucrés apportés par les enfants sont interdits, du type : les goûters, bonbons, chewing-gums, sucettes, boissons sucrées...(soda)

Les gâteaux d'anniversaire et jus de fruits sont autorisés.

VII.SECURITE ET PROTECTION DES ELEVES

3. Assurances

L'assurance est obligatoire pour les activités **facultatives** auxquelles participent les enfants,

Passage au vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur 2020 est donc validé par le conseil d'école. Celui-ci a été voté à l'unanimité par le Conseil d'école.

Il sera publié sur le site de l'école et aussi par courriel par l'intermédiaire de l'enseignant.e de votre enfant afin qu'il puisse être signé par les parents.

4 ORGANISATION de la vie scolaire

➤ **7 classes** –

➤ **8 enseignants** dont 1 sur la journée de décharge de la direction.

- M. Jean Debièvre le jeudi (PS de Mme Montillet)

➤ **7 ATSEM** :

- 5 ATSEM à temps plein dans les classes : 8h /11h30 et 13h30/16h30
- 2 ATSEM à 80% : matin 8h /11h30 chez les GS et 2 jours par semaine l'après-midi de 13h50 à 14h45 et de 16h à 16h30

➤ **Décloisonnement** : tous les après-midis 8 élèves des 3 classes de GS sont pris en charge par les 4 classes de PS et MS : Mme C.Vachus, Mme Hubert, Mme Palumbo, Mme. Montillet/ M. Debièvre de 14h15 à 14h45.
Cette année, nous avons dû mettre en place des règles pour éviter le brassage entre les deux groupes d'élèves GS et PS/MS afin de respecter le protocole sanitaire paru pour la rentrée de novembre 2020.

➤ **Activités pédagogiques complémentaires APC :**

Les APC organisées par groupes restreints d'élèves (les plus fragiles) sont consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves et contribuer à la maîtrise de la langue française. Les APC ont débuté le 1/10/2020.

Les APC durent 30 mn et se déroulent les lundis de 11h30 à 12h00.

➤ **EPS :** les 3 classes de GS vont participer à 8 séances de piscine : mai-juin 2021. Pour que cette activité se déroule dans de bonnes conditions, nous aurions besoin de 6 parents par classe car les parents ne sont pas disponibles pour toutes les séances. Je mettrai un message sur le site au sujet de la formation pour les agréments.

➤ **Intervenante :** Pauline Bertail (Dumiste) interviendra pour toutes les classes 45 minutes GS et 30 minutes PS/MS tous les jeudis à partir du jeudi 4 décembre jusqu'au mois de juin dans nos locaux.

➤ **Bibliothèque :** toutes les 3 semaines chaque classe se rend à la bibliothèque pour une séance de 45 minutes : lecture libre ; lecture offerte ; emprunt de livres que les enfants emportent à la maison. Pensez à rapporter le livre une semaine avant le retour à la bibliothèque. Arrêt depuis le début du confinement soit le 2 novembre 2020.

5 SECURITE

➤ Plan Particulier de Mise en Sureté : PPMS

D'après l'Observatoire national de la **Sécurité** et de l'**Accessibilité** des établissements d'enseignement, mis à jour le 15 septembre 2020 :

Exercice de PPMS « risques majeurs » :

Au moins 1 exercice est réalisé chaque année au titre du PPMS « Risques Majeurs » naturels ou technologiques

Exercice de PPMS « Attentat intrusion »

Au moins 1 exercice est réalisé chaque année au titre du PPMS « Attentat-Intrusion »

Exercice de « Sécurité incendie »

Au moins 2 exercices d'évacuation incendie sont réalisés chaque année, le premier au cours du mois qui suite la rentrée.

Date / heure	Exercice / alarme	observations
15/10/2020 à 8h45	Alerte incendie. Alarme incendie déclenchée par la Directrice Enseignants et élèves étaient prévenus et préparés.	Rassemblement : en rang par classe dans la cour sous le préau et appel. Temps mis : 2 minutes 30
Date à définir	Exercice « attentat intrusion »	Dernier exercice : 17/11/2019 Chaque année ce PPMS est mis à jour : nous allons étudier avec Mme Bompas le point alerte qui est à revoir car certaines classes n'ont pas entendu l'alerte.
Date à définir	Exercice « risques majeurs » Cet exercice est à mettre en place en collaboration avec la mairie.	Le contexte sanitaire faisant suite à la pandémie du COVID-19 n'a pas permis de faire cet exercice en 2019-2020. Ce PPMS sera mis à jour pour l'année 2020-2021.

➤ Plan VIGIPIRATE

L'ensemble du territoire a été placé au niveau Urgence-attentat (niveau le plus élevé) Dans le cadre de ce plan, nous insistons sur le fait que les familles doivent éviter de s'attarder devant l'établissement.

Les 3 exercices de sécurité seront réalisés (exercice attentat-intrusion, exercice risques majeurs, exercice incendie)

6 Projet d'école

Cette année nous restons sur le thème « l'environnement proche » : en se rapprochant des métiers .

tableau rédigé en septembre 2020 sur les actions prévues

Toutes ces actions peuvent être remises en cause du fait du contexte actuel.

Période	Actions - thème	Confinement à partir du 2 novembre
Période 2	Sortie forêt : découverte du milieu et des métiers qui s'y rapportent – intervention animateur moyenne montagne D. Pettelot	Intervention D Pettelot annulée. Les sorties n'ont pas été annulées.
Période 3	Métier : boulanger : le fournil : en cours d'organisation- rencontre le boulanger du Fournil à Grésy le 18 novembre. Galette de janvier	
Période 4	Métier : pompier : en cours d'organisation	
Période 5	Apiculteur – jardinier (les serres) : en cours d'organisation	

Tableau projets culturels, spectacles, rencontres

Période	Actions - thème	Confinement à partir du 2 novembre
Période 2	Sortie cinéma : 26 novembre 2020	annulée
	Spectacle de Noël : 17 décembre VOYAGES : compagnie du chapiteau théâtre	A voir si ces projets seront réalisables suite au protocole sanitaire
	Goûter de Noël : 18 décembre : offert par la mairie + animations (film)	
Période 3	Sortie théâtre à Aix les Bains : « sur mon chemin » 22 janvier 2021	
	Partage de la galette : début janvier	
Période 4	Carnaval à l'école	
Période 5	Sortie de fin d'année : Accrobranche à la Féclaz à la journée	

L'ensemble des sorties, des projets est financé par :

- La mairie : 2 spectacles à hauteur de 1600€ ; projets lourds : 17€ par enfant
- L'Association de Parents d'Élèves : APE
- La coopérative scolaire :

Cette rentrée nous avons décidé de ne pas demander de cotisation aux familles car les projets n'ont pas pu être tous réalisés à partir de mars 2020 et aussi car nous avons choisi de demander aux parents d'acheter des fournitures scolaires par l'intermédiaire de l'APE, pour la rentrée 2020.

6 Credit de fonctionnement

- **La mairie alloue 40€ par enfant sur l'année civile,** finance les transports récurrents comme les sorties piscines.

Cette année 16 sorties piscines sont prévues

- **La somme de 500€ pour le bureau**

7 Restauration scolaire, activités périscolaires

La cantine pour les enfants est assurée par la mairie dans les locaux de l'école : inscription par mail : <http://gresy-sur-aix.fr/restaurant-scolaire/>

Les activités périscolaires sont assurées par l'ACEJ : Association de Communes Enfance Jeunesse : inscription par mail : : <http://www.acej-gresy.fr>

8 BILAN financier de la coopérative scolaire : OCCE

Au 23 septembre 2020 le solde créditeur était de 19 506,21€.
Les comptes ont été vérifiés par les 4 vérificateurs des comptes.

Nous sommes affiliés à l'OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole.

C'est une coopérative conventionnée par l'éducation nationale.

Avec l'OCCE nous sommes assurés pour toutes les sorties, et nous avons un commissaire aux comptes.

L'affiliation à L'OCCE coûte 1,90 par enfant et adulte.

9 ENTRETIEN des locaux

Travaux effectués dans les classes en juillet/août 2020 :

Classe 4 Monique Bienvenu : peinture des murs de la classe .

Classe 7 : installation d'un vidéoprojecteur courte focale (projet accepté en juin 2020).

Classe 5 : déplacement de la prise internet

Petits travaux : étagères dans les classes 2 et 7

Gâche porte d'entrée : Depuis le 2 novembre la gâche ne fonctionne plus.

Mme Bompas nous informe qu'une carte est grillée et qu'elle est en commande.

Video projecteur courte focale : l'installation pour la classe 6 se fera pour la rentrée 2021.

L'installation pour la classe 5 se fera pour la rentrée 2022.

La mairie s'engage à équiper toute les classes d'un vidéoprojecteur avec tableau ordinaire en raison de 1 par année.

La mairie ne prévoit pas d'installer de tableau interactif avec les vidéoprojecteurs.

9 Date du prochain Conseil d'école : le jeudi 18 mars à 18h

10 Remerciements à :

-La commune de Gresy sur Aix pour son importante aide financière (40€par enfants pour les fournitures scolaires, 17€ pour les projets lourds), pour sa présence et son écoute très attentive pour que l'école fonctionne au mieux dans ce contexte inédit.

- pour l'intervention de Pauline Bertail, Dumiste auprès de toutes nos classes.

- pour les visites à la bibliothèque.

-L' APE (association de parents d'élèves) très investie, qui permet à nos élèves de participer à de beaux projets.

- les parents délégués qui se sont portés volontaires pour représenter l'ensemble des parents de l'école dans ces instances importantes.

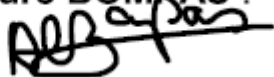
B : Ce procès-verbal est disponible :

- sur le site de la mairie : <http://gresy-sur-aix.fr/ecole-maternelle/>
- sur le site de l'école : <https://maternellegresysuraix.toutemonecole.fr/>

Si vous souhaitez le procès-verbal imprimé, vous pouvez le demander auprès de l'enseignant(e) de votre enfant qui me transmettra votre demande.

:

Mme Anne-Laure BOMPAS :



Adjointe au Maire en charge des affaires
scolaires et de la coordination des services

Geneviève Montillet



Directrice

Fiche d'émargement Conseil d'école N°1 jeudi 12 novembre 2020
visioconférence

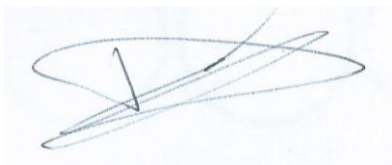
Laurent Gallo : parent délégué



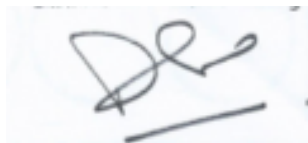
Sophie Hubert : enseignante



Denis Barneoud Rousset : parent délégué



Emmanuelle Palumbo : enseignante



Claire Destremont : parent délégué



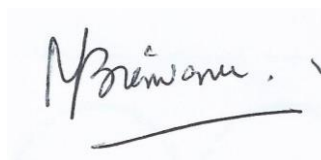
Anne Pernoud : enseignante



Sophie Maingre : parent délégué



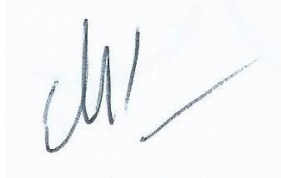
Monique Bienvenu : enseignante



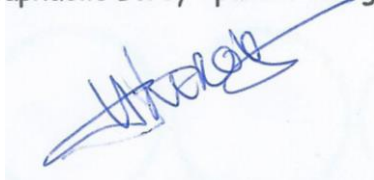
Adrien Bau : parent délégué



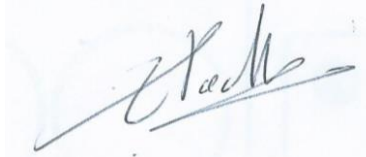
Marie-Ann Lambert : enseignante



Raphaëlle Leroy : parent délégué



Catherine Vachus : enseignante



Agnès Pertinant : parent délégué



Jean Debièvre : enseignant
absent